



DECLARATION DU SNES-FSU et du SNEP-FSU

Recrutement expatriés 2020 (GT/ CCPC du 17 février 2020)

Cette commission paritaire se tient dans un contexte grave à plus d'un titre :

- Concernant les retraites, le gouvernement s'entête et maintient une réforme régressive, faite pour diminuer les pensions de toutes et tous. **La FSU, qui appelle, dans le cadre de l'intersyndicale, à une nouvelle journée de grève et de mobilisation le 20 février, demande le retrait de cette réforme et l'ouverture de discussions pour améliorer le système actuel**
- Concernant la **Fonction publique et l'avenir de ces CCP, la FSU, continue à dénoncer les atteintes portées par le Gouvernement actuel au paritarisme et au statut de fonctionnaire, notamment** à travers les CAP où nous continuons à combattre l'absence de transparence et de gestion équitable des situations individuelles. Pour l'AEFE, nous maintenons notre position sur la totale validité des CCP centrales et locales, y compris dans le cadre actuel. Leur maintien n'est pas du tout en contradiction avec l'actuel cadre de la Fonction publique. **A l'Agence, elles permettent une véritable transparence et un dialogue avec les représentants des personnels élu.es dans l'intérêt de tous. A signaler également que l'absence du MENJ ce jour est aussi un non-respect de la loi.**

Concernant ce recrutement 2020

Sur la forme, le groupe de travail a fonctionné dans un esprit d'ouverture, les viviers définis et les critères de non- recevabilité ou de complémentarité ont été respectés. Nous tenons à rappeler que l'Agence doit appliquer la règle qui consiste à borner les missions des EEMCP2 à deux contrats maximum, avant retour en France. Nous reviendrons sur cette règle à la commission bilan. Rappelons ici que le MENJ impose dorénavant une borne de 6 ans maximum aux détachements des personnels résidents. Un.e expatrié.e qui aurait ainsi accompli deux missions aurait déjà quatre ans de plus qu'un personnel résident, ce qui est une aberration totale mais n'est qu'un argument du problème.

La FSU condamne à nouveau fermement le contexte imposé à l'Etablissement public. L'Agence continue à dérouler son **plan de fermeture des supports budgétaires**, et les postes se réduisent drastiquement. Pour ce qui est des postes d'EEMCP2 ou de CPE expatriés, cela pose un véritable problème en termes de fonctionnement des établissements, ainsi qu'au niveau de la formation.

Concernant les entretiens, le SNES-FSU et le SNEP-FSU continuent à les dénoncer.

- Nous réitérons notre demande de liste des candidats entendus par skype ou en présentiel.
- Certains candidats nous ont à nouveau fait part des difficultés supplémentaires pour Nantes, en fonction de leur lieu de départ. Là encore, il nous faut insister sur l'équité et nous ne comprenons pas pourquoi, si cela est devenu la règle d'être entendu à Nantes, certains candidats, pour d'autres supports, continuent d'être convoqués à Paris ?
- Concernant la composition des jurys, nous continuons à demander qu'elle soit similaire pour l'ensemble des convoqué.es à entretien, par souci d'équité encore. A Signaler des décalages entre la composition indiquée en amont et la réalité, qui a pu déstabiliser des candidats. Quid de la présence d'IEN dans les jurys pour le recrutement du second degré ?

Remerciement à l'ensemble du bureau et des équipes